

# Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bres, que lorsque le Comité en aura été avisé quatre semaines à l'avance.

§ 9. Le Comité est composé de cinq membres, dont deux sont désignés par le Comité du Bureau de placement de la Croix-Rouge de Neuchâtel, et les trois autres par l'assemblée. Celle-ci désigne le président. Les nominations se font pour trois ans, les membres du Comité sont rééligibles; leurs fonctions sont gratuites.

L'assemblée nomme, pour chaque membre du Comité, un suppléant qui doit le remplacer en cas d'empêchement d'assister aux réunions du Comité.

Le Comité s'occupe des affaires courantes de la société, il est spécialement chargé de recruter de nouveaux membres; il représente la société en toute occasion.

Les membres du Comité se répartissent les charges; le secrétaire tient les procès-verbaux.

#### Dispositions générales.

§ 10. Les comptes sont établis au 30 juin de chaque année. Les sociétaires

n'ont d'autres droits que ceux représentés par l'actif de la section.

§ 11. Les présents statuts peuvent être révisés lors des assemblées et aux conditions stipulées au § 8 des statuts.

§ 12. En cas de dissolution de la section, qui ne pourra être prononcée que lorsque les  $\frac{4}{5}$  des membres présents se seront déclarés d'accord, l'avoir et les archives seront remis à la Direction centrale de la Croix-Rouge qui en prendra soin.

Ainsi fait et adopté en assemblée constitutive de la section de Neuchâtel de l'Alliance suisse des gardes-malades.

Neuchâtel, le 19 février 1911.

Au nom de l'assemblée,

*La présidente du jour:*

**M<sup>me</sup> R. Bonhôte.**

*La secrétaire du jour:*

**M<sup>lle</sup> J. Reineck.**

Les présents statuts ont été approuvés par le Comité central de l'Alliance des gardes-malades en séance du 28 janvier 1911.

## Nouvelles de l'activité des sociétés

### Cours de moniteurs-samaritains à Neuchâtel.

*Résumé.* — Le cours de moniteurs, pour les sections romandes de samaritains, à Neuchâtel, eut un plein succès, grâce au précieux concours de M. le D<sup>r</sup> de Marval pour la partie théorique, dont l'enseignement toujours très clair et précis captive l'attention de ses auditeurs, et de M. l'adjudant-sous-officier Jaeger, pour la partie pratique.

Ce dernier s'est montré plein de bonne volonté, de patience, et il s'est toujours efforcé d'augmenter les connaissances de ses élèves par un travail sérieux et constant.

Le cours en question eut lieu du 27 février au 4 mars, et fut fréquenté par 19 personnes,

soit 8 dames et 11 messieurs, représentant 13 sections.

Le 26 au soir, la plupart des délégués étaient rassemblés au restaurant Gambrinus, où les samaritains neuchâtelois les avaient conviés, pour leur préparer une belle réception et diriger chacun sur son logement respectif.

Il faut ajouter que la réussite de cette réunion est certainement due en grande partie à l'habileté de l'organisateur du cours, M. T. Bertrand, professeur, le très sympathique président de la section de samaritains de Neuchâtel.

La première journée au Palais de Rougemont fut consacrée de 8 à 10 heures à l'organisation du cours, à l'étude des principes

d'anatomie et de physiologie (squelette -- articulations -- luxations), de 10 à 12 à la connaissance du matériel: pansements au moyen de triangles et de quadrangles; de 2 à 4 aux transports. Elle se termina par une causerie très intéressante sur l'origine et le but de la Croix-Rouge suisse et internationale.

De 8 à 9 h., mardi, étude d'anatomie; rôle et fonctions de divers organes et des glandes. De 9 à 10 h. exposition de pièces anatomiques (poumons, rein, articulation compliquée du genou, articulation du pied et de l'épaule, bras humain, etc.). De 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à midi et de 2 à 3 h. pansements au moyen de bandes, de frondes, et répétitions avec les triangles. De 3 à 4 h. transports à deux et à trois porteurs. Le soir, de 4 à 5 h., conférence par M. le D<sup>r</sup> Humbert sur l'infection et les maladies infectieuses.

Toute l'assistance s'intéressait visiblement aux explications qui furent données sur l'altération de nos tissus, par l'entrée de bactéries ou microbes dans l'organisme. Ces champignons, de moins en moins nombreux dans l'air à mesure qu'on s'élève à une certaine altitude, se multiplient par contre d'une façon étonnante à mesure qu'on se rapproche de la plaine, et surtout des grands centres tels que Paris ou Londres, où l'on compte jusqu'à 50,000 germes dans 1 m<sup>3</sup> d'air.

M. le D<sup>r</sup> Humbert fit ressortir que les bactéries du pus de forme ronde, les pneumocoques (bactéries de la pneumonie), ainsi que les bacilles en bâtonnets de la tuberculose, se développent rapidement et se reproduisent facilement s'ils trouvent un terrain favorable. Quelques-uns sécrètent des toxines, poisons pouvant se répandre dans l'organisme en y faisant des ravages considérables.

Tous les élèves ont bien compris que ces bactéries vivent aux dépens de notre sang (parasites), ou qu'ils se nourrissent de matières mortes du corps (faux parasites des intestins).

Leur attention fut spécialement attirée sur le fait qu'un seul crachat peut contenir des millions de germes, capables de contaminer 100 personnes, si les rayons bienfaisants du soleil n'interviennent préalablement pour les détruire. Ils comprirent également que la nature nous a fait don d'un attirail de combat,

de défense, organisé d'une façon merveilleuse; c'est-à-dire que notre corps possède lui aussi des anti-toxines pouvant lutter et s'opposer à la croissance de ces microbes dangereux. Cette force de résistance constitue ce qu'on appelle l'immunité contre les maladies, reposant fréquemment sur une cause inconnue.

Ils eurent en outre l'agréable surprise d'examiner quelques préparations microscopiques, cultures de bacilles de la tuberculose, bactéries de la diphtérie, de la pneumonie, du typhus, etc.

La matinée de mercredi fut réservée à l'étude de la circulation du sang, du système lymphatique, au traitement des plaies superficielles et profondes, ainsi qu'à l'hémostase pratiquée par pression digitale, au moyen du garrot, avec l'emploi de bretelles, ceintures, tuyau en caoutchouc, bande élastique, etc. En outre, pansements avec les cartouches.

De 2 à 3 h. explications concernant l'établissement d'un programme d'instruction pour une société de samaritains. A 3 h. transports au moyen de brancards de campagne, brancard Cruchon, etc.

A 4 h. réunion au dispensaire anti-tuberculeux. Sans apparence extérieure, cette institution n'attire peut-être pas souvent les regards des passants; elle est cependant aménagée d'une façon surprenante, et elle rend des services très importants à Neuchâtel. En entrant, les visiteurs sont frappés par sa propreté méticuleuse, et il serait vraiment à désirer que des installations de ce genre fussent plus nombreuses.

C'est là, dans la salle d'attente, que les futurs moniteurs passèrent une heure des plus intéressantes. Ils se sont bien pénétrés du fait que les excès de tous genres paralysent les moyens de défense de l'organisme, et ils ont appris quels terribles ravages l'infection de la tuberculose produit dans la société actuelle. M. le D<sup>r</sup> de Marval a fait vibrer quelques cordes sensibles chez les participants, réveillant en eux le sentiment du devoir, de l'amour du prochain, et en indiquant les moyens dont on dispose pour combattre le plus grand fléau qui décime nos populations. Il a su faire sentir de près les misères qui nous entourent, et il a rappelé que le devoir de chaque citoyen est de soulager tant de souffrances, dans la mesure du

possible; celui du samaritain va plus loin, puisque ce dernier doit engager tous les tousseurs à demander une consultation gratuite au dispensaire anti-tuberculeux.

La soirée réservait une surprise aux délégués romands, car M. Hermann Russ a bien voulu faire manœuvrer un appareil à projections. Il conduisit samaritains et samaritaines sur les plus hauts sommets, dans des régions lointaines, en Norvège même; en donnant toujours des descriptions appropriées à ces voyages. Cette séance fut suivie de productions diverses très applaudies.

Le jeudi 2 mars fut consacré de 8 à 10 h. au traitement des fractures, brûlures, asphyxies; de 10 à 11 aux pansements avec attelles, et de 11 h. à midi aux transports avec brancards d'ordonnance, Véléda, etc. L'après-midi de 2 à 4 h., cours théorique sur les premiers secours en cas d'accidents ou d'indispositions subites. De 4 à 5 h. transports-obstacles et aménagement d'un char à échelles pour y placer des blessés.

Quant à vendredi, de 8 à 10 h. répétitions générales (plaies, luxations, fractures, empoisonnements, asphyxies, insolation, congélation, syncope, apoplexie). De 10 à 11 h. démonstration de la voiturette et de la voiture de la Croix-Rouge. De 11 h. à midi et de 2 à 3 h. pansements avec les bandes et les triangles et transports divers. A 3 h. répétitions théoriques et visite de l'hôpital Pourtalès (dortoirs, salle d'opérations, rayons Röntgen, maternité) sous la conduite de son directeur, M. le D<sup>r</sup> de Pourtalès.

A 7 h. banquet officiel, servi dans toutes les règles par M. Höhn, tenancier du Gambrinus, qui s'est vraiment distingué en cette occasion. Discours, productions multiples, spécialement de samaritaines neuchâteloises. M<sup>lles</sup> Quinche, du Landeron, charmèrent également les convives par des productions variées; et sur nos têtes, le fanion de la Croix-Rouge avait sa place d'honneur!

La maison Suchard se souvint elle aussi des samaritains et elle eut l'amabilité de faire remettre à chaque participant au cours de moniteurs un petit souvenir, consistant en une boîte de chocolat, renfermant un canif.

Avant de lever la séance, on fit lecture d'une lettre de Joseph (\*), l'inséparable ami des moniteurs, ainsi conçue:

A Monsieur le Docteur, aux élèves moniteurs,  
aux samaritains et samaritaines,

Chers amis,

Vous tous qui festoyez et qui êtes joyeux ce soir, vous ne pensez probablement plus à celui qui vous a tenu fidèle compagnie pendant ces quelques jours. Par ce vilain temps, je ne puis me rendre au Gambrinus, mais cependant je suis de cœur(?) avec vous. Il ne me reste plus qu'à former bien des vœux de réussite pour l'examen de demain à tous ces futurs moniteurs et monitrices, qui m'ont tant embêté en profitant de ma maigreur pour acquérir quelques notions d'anatomie; aussi, en témoignage de reconnaissance, je compte bien recevoir après l'examen la traditionnelle cigarette du Docteur.

Salut à tous!

Joseph.

La réunion fut des plus agréables et chacun fut en mesure de constater qu'il existe réellement des liens très fermes unissant tous les samaritains.

La semaine se termina par l'examen; plusieurs visages trahissaient de l'anxiété à la vue de six médecins et d'une trentaine d'auditeurs. Il y eut certes des hésitations, dues à l'affluence d'inconnus; toutefois, l'examineur principal, M. le D<sup>r</sup> Ischer, de Berne, a bien voulu tenir compte du fait qu'on avait beaucoup travaillé durant ce court laps de temps; et il aurait sans doute mieux constaté ce fait, s'il avait pu assister aux répétitions de la veille. La remise des diplômes eut lieu à 11 heures, et elle fut suivie de l'inévitable photographie.

Après le diner, les moniteurs et monitrices se séparèrent, enchantés de l'accueil chaleureux de ces braves Neuchâtelois. Ils garderont bien longtemps un excellent souvenir de cette semaine de labeur et de gaieté.

Vevey, mars 1911.

P. R., moniteur.

Les samaritains et samaritaines dont les noms suivent, ont reçu le diplôme de moniteur, à l'issue du cours de Neuchâtel:

(\*) Il y a lieu d'ajouter pour ceux qui ne connaissent pas le personnage en question, qu'il s'agit tout simplement du squelette, suspendu dans la salle des cours.

## Section de

*Cornaux*, M. Jules Schæffer,  
*Chaux-de-Fonds*, M. Fritz Droz,  
*Bienne*, MM. Sully-H. Guinand et François  
 Montgrandi,  
*Landeron*, M<sup>mes</sup> Fl. Quinche et Léontine Bieri,  
*Le Locle*, MM. F.-Emile Gonthier et Emile  
 Probst,  
*Neuchâtel-Dames*, M<sup>lle</sup> Jeanne Borel,  
*Neuchâtel-Messieurs*, MM. Pierre Berthoud et  
 Henri Kappeler,  
*Les Ponts*, M<sup>lle</sup> Blurette Brunner,  
*Ste-Croix*, M<sup>lle</sup> Clara Gonthier,  
*St-Blaise*, M. Albert Schori,  
*Tramelan*, M<sup>mes</sup> Caroline Voumard et Juliette  
 Etienne,  
*Vevey*, M. Paul Rossel,  
*Yverdon*, M<sup>me</sup> Lina Fuchs, M. Louis Crot.

**Le Comité central de l'Alliance des samaritains  
 suisses aux sections.**

*Chers samaritains,*

Nous pensons que la plupart des sections ont appris que la Société des samaritains de Berne — à laquelle s'est jointe celle de Berthoud — a conclu un arrangement avec l'éditeur Grunau, en vue de fonder un journal intitulé *Der Samariter*.

Sans nous aviser de quoi que ce soit, MM. Daniel Jordi et Grunau sont entrés en relations avec le secrétariat général de la Croix-Rouge. Ces tractations n'ayant pas abouti, M. Grunau a pris personnellement les mesures pour faire paraître son journal dès le 7 avril. Cette question peut avoir pour l'Alliance des samaritains suisses et pour sa position vis-à-vis de la Croix-Rouge les plus graves conséquences, aussi estimons-nous qu'il est de notre devoir de déclarer que nous n'avons pas été consultés au sujet de la création de ce nouveau journal, et que nous n'y avons en aucune façon prêté la main.

Nous engageons nos sections de conserver dans une affaire aussi importante pour les samaritains et pour la Croix-Rouge suisse une position expectative.

*Au nom du Comité central,*

Le président:      Le II<sup>e</sup> secrétaire:  
 ALF. GANTNER.      JAC. BOLLINGER.

**Aux Comités des sociétés de samaritains. —**

Nous avons l'avantage de vous faire savoir que l'assemblée annuelle des délégués aura lieu *dimanche 25 juin 1911 à Thalwil (Zurich)*.

En vous rappelant les §§ 11—14 des statuts, nous vous prions de nous donner les noms de vos délégués et de nous communiquer jusqu'au 10 mai les objets que vous voudriez voir portés à l'ordre du jour.

L'ordre du jour définitif sera établi à ce moment et adressé avec l'invitation à toutes nos sections.

Dans l'espoir qu'un très grand nombre de sections seront représentées à l'assemblée de Thalwil, nous vous présentons, chers amis, nos meilleures salutations.

*Pour le Comité central  
 de l'Alliance des samaritains suisses,*

Le président:      Le I<sup>er</sup> secrétaire:  
 A. GANTNER.      W. MERZ.

**Ambulance automobile à Genève. —** Le Comité mixte des messieurs et dames de la Croix-Rouge qui a entrepris de doter l'hôpital cantonal d'une ambulance automobile, a poursuivi ses travaux et est arrivé à la conclusion que l'urgence de cette voiture se fait sentir encore plus qu'il ne le pensait; aussi a-t-il pris la décision de la commander immédiatement, avant même d'avoir l'argent nécessaire, de façon à ne pas retarder d'un jour sa livraison à l'hôpital.

Après avoir pris l'avis du directeur de l'hôpital et du président de la section genevoise de l'A. C. S., il a été décidé d'ouvrir un concours entre tous les constructeurs d'automobiles suisses et les carrossiers habitant Genève.

Les nombreux projets qui lui ont été soumis ont été examinés avec le plus grand soin et la plus grande impartialité. Le Comité a arrêté son choix sur un châssis Piccard-Pictet et confié l'exécution de la carrosserie à la maison G. Gangloff, à Genève.

Pour les pneumatiques, les différentes fabriques ont rivalisé de générosité, Michelin, Continental, etc. Le Comité a porté son choix sur cette dernière marque.

Voici quelques renseignements sur la construction de l'ambulance:



Le châssis est un 24 HP., 4 cylindres, spécialement allongé et construit pour supporter la carrosserie choisie. Etant donné le but philanthropique, Piccard-Pictet et C<sup>ie</sup> ont abandonné tout bénéfice et le livrent au prix coûtant.

La carrosserie a été spécialement étudiée en collaboration avec la direction de l'hôpital cantonal, afin d'offrir le maximum de place et de confort aux malades sans être trop lourde et volumineuse. Il a été prévu la place nécessaire pour deux malades étendus sur deux brancards superposés, ainsi que les sièges nécessaires pour les infirmiers; tout l'intérieur de la caisse est verni de couleur claire, facilement lavable et prévu pour pouvoir être désinfecté après chaque usage. Une petite armoire permet d'emporter les premiers médicaments d'urgence et renferme de plus un lave-mains analogue à celui des cabines de bateaux.

C'est à M. G. Gangloff, le carrossier bien connu de notre ville, qu'appartient le soin de mener à bien cette construction délicate.

Il est question de sortir l'ambulance pour les premiers jours d'avril. La vente publique de la petite fleur qui doit la payer devant avoir lieu le jeudi 6 avril, les nombreux donateurs pourront donc la voir circuler et l'admirer ce jour-là. — Le Comité compte sur la générosité de la population toute entière directement intéressée à l'accomplissement de cette œuvre d'utilité publique. *(Communiqué.)*

**Samaritains de Bienne.** — Notre petite société de samaritains, sans faire grand bruit, travaille; elle étend autant que possible son activité dans les domaines pratiques.

Nous les trouvions dimanche, 29 janvier 1911, après-midi, au-dessus du passage à niveau en bas de la route d'Evillard, de chaque côté de la route, samaritaines et samaritains confectionnant brancards, transports d'urgence, etc., avec tout ce qui leur tombait sous la main. Avec luges simples auxquelles on avait confectionné un dossier pour y asseoir un malheureux blessé: avec luges accouplées en long pour le transport de blessés plus gravement atteints, avec charrette à deux roues empruntée dans une exploitation voisine et par une heureuse combinaison formant un véritable hamac pour une

pauvre jeune demoiselle ayant une blessure grave au crâne et dont l'état ne pouvait supporter de grandes secousses sur une mauvaise route.

Plus loin c'était un brancard improvisé avec des sacs et délicatement posé sur d'autres luges supportant une monture d'occasion solidant le tout et permettant d'y coucher un autre blessé, celui-ci avait une fracture du bassin; d'autres engins encore, dont le détail serait trop long, complétaient une longue file de véhicules divers protégés par le drapeau de la Croix-Rouge.

Nous nous informons, on nous apprend que tout ce monde diligent travaille sous les ordres du moniteur de la société, M. Henri Aeberly, qui s'y entend à merveille pour tirer parti de chaque bout de bois et pour donner à chacun ordres et conseils exécutés au mieux. La supposition était que par un fort brouillard, une grande glisse de forêt, chargée de lugeurs, venait de se briser sur le coin de la maisonnette servant de hangar aux bûcherons et située à droite de la route, projetant de tous côtés ceux qui, un moment auparavant, y riaient à qui mieux mieux.

Les transports se forment, chaque blessé, soigneusement pansé, est amené à son véhicule; les chefs de groupes s'annoncent, tout est prêt pour le départ, encore un verre de thé réchauffant et bienfaisant aux simulés malades et la colonne s'ébranle, direction « hôpital de Bienne », où les malheureux seront remis aux mains de MM. les docteurs avisés de leur arrivée, nous dit-on.

Merci à ceux qui ont eu l'idée de faire du thé pour tout ce monde, nous y avons aussi été invités et nous y sommes même revenus avec plaisir!

*Un passant.*

— Les examens de clôture des cours français et allemand de samaritains ont eu lieu samedi soir, 25 février 1911, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, en présence d'un grand nombre d'invités. Ces cours, de 45 heures chacun, comptaient 43 participants français et 56 participants allemands. Ils étaient organisés sous les auspices de la section de Bienne des samaritains et dirigés par M. le docteur A. Wyss pour la théorie et M. Aeberli pour la partie pratique.

A 8 heures, M. Sully Guinand, président de la Société des samaritains, ouvre la séance. M. le D<sup>r</sup> de Marval, de Neuchâtel, délégué de la Croix-Rouge pour la section française, et M. le D<sup>r</sup> Grutter, de Bienne, délégué de la Croix-Rouge pour la section allemande, fonctionnent comme experts. MM. les pasteurs Greuin et Hürzeler représentent la société l'Alliance suisse des samaritains. Les différentes sections et institutions se rattachant à la Croix-Rouge sont aussi représentées.

Les exercices théoriques et pratiques ont vivement intéressé tous les assistants. Nous avons pu constater que les leçons reçues ont été mises à profit, d'autant plus que la direction des cours était en bonnes mains. La critique de MM. les experts en est la preuve. Les examens ont duré jusqu'à 10 heures, puis M. Guinand remet à chaque samaritain et samaritaine le livret d'admission dans la société et une enveloppe renfermant les statuts et l'insigne de la société, ainsi que deux cartouches de pansement. Il remercie les experts et invités et décerne en outre le diplôme de membre honoraire à M. Fritz Bertholet et M<sup>lle</sup> Louise Gygax, de Bienne, et à M<sup>me</sup> Schneider, de Brugg, pour les services rendus pendant nombre d'années à l'œuvre des samaritains. M. Aeberhardt, maître au progymnase, remercie tous les organisateurs des cours au nom des participants français et M. Albert Wysshaar au nom des participants allemands.

La soirée familière qui suivit au Café Junker a été des plus animées. Elle fut agrémentée par des productions de chant, théâtre, musique et danse. Au souper, MM. les pasteurs Hürzeler et Greuin ont remercié de l'invitation et encouragé les participants à mettre en pratique les notions qu'ils ont reçues. Cette charmante soirée a laissé le plus agréable souvenir à tous les assistants.

Pour terminer, nous voulons profiter de l'occasion pour recommander cette œuvre humanitaire encore trop peu connue à la bienveillance de la population, ainsi que M. le D<sup>r</sup> de Marval nous l'a fait sentir. Si les samaritains se dévouent pour le bien d'autrui, il faut aussi qu'ils soient soutenus financièrement. Nous devons encore constater la bonne entente qui existe entre

les éléments français et allemands, ainsi qu'entre les différentes classes de population qui travaillent pour le même but : l'amour du prochain.

Samaritains, nous vous adressons ici un chaleureux merci et souhaitons que votre œuvre prospère !

*(Communiqué.)*

**Samaritains de La Chaux-de-Fonds.** — Notre section, qui compte actuellement 147 membres, a tenu, le 17 février, son assemblée annuelle. Le comité a été renouvelé comme suit : président, M. Charles Sauser, rue du Parc, 76 ; vice-président, M. Edmond Jacot, rue du Doubs, 7 ; secrétaire, M<sup>lle</sup> Angèle Buffat, rue Numa Droz, 84 ; vice-secrétaire, M<sup>lle</sup> Blanche Wirz, rue du Progrès, 39 ; caissière, M<sup>lle</sup> Antoinette Monnard, rue du Nord, 31 ; chef de matériel, M. Marc Bloch, rue du Commerce, 7 ; assesseur, M. Alfred Röemer, rue du Parc, 74.

Le bilan d'activité pour l'année écoulée peut être résumé ainsi :

1° Un cours de samaritains avec 50 élèves, clôturé le 16 avril. Le rapport de gestion fait mention du concours très apprécié des 4 monitrices qui, pour la première fois, sont appelées à l'enseignement pratique.

2° Sept services sanitaires organisés lors des concours de bobsleighs, de la fête fédérale athlétique, du cortège historique, etc. Excellentes occasions pour mettre en pratique les connaissances et l'expérience acquises dans les cours de samaritains et les exercices mensuels.

3° Pour la première fois cette année, médecins ou particuliers ont fait appel à la société pour fournir à l'occasion des gardes-malades. Quelques-uns de nos membres, dames et messieurs, se sont immédiatement offerts et ont été, à plusieurs reprises déjà, vivement appréciés.

4° Huit exercices pratiques, séances de transports, de pansements, de massages, conférences, etc., et deux exercices de campagne. Fréquentation régulière.

5° Installation de quatre postes de secours aux environs de la localité. A peine connus, ces postes ont déjà rendu des services très appréciables.

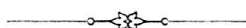
6° Fondation à La Chaux-de-Fonds, grâce à l'initiative des samaritains et aux démarches

du Comité d'une nouvelle société, s'occupant de la création dans notre ville d'un dépôt sanitaire d'articles pour malades.

Au programme de travail nouveau que s'est tracé la société, figurent entre autres: un cours de soins aux malades, qui a déjà commencé; l'ouverture en automne d'un cours pour élèves samaritains et l'installation de nouveaux postes de secours. En outre, pour rester à la hauteur de sa tâche, la société se propose aussi de faire différents achats de matériel, dont la nécessité

s'impose. Mais un point noir ternit l'horizon: c'est le manque de ressources. Le Comité cherchera donc dans la mesure du possible à recruter de nouveaux membres passifs, parmi les nombreuses personnes que la question du secours volontaire intéresse chez nous. Nous profitons encore ici d'adresser un sincère merci aux médecins dévoués qui ont porté tant d'intérêt à la cause des samaritains, soit en assumant la direction des cours, soit en donnant des conférences.

C. S.



### Nomenclature des sections de la Société militaire sanitaire suisse 1911

Section	Président	Grade	Domicile
1. Aarau et environs . . .	A. Wehrli	Sergent-major	Küttigen
2. Bâle . . . . .	a. i. F. Benkert	Fusilier	Sennheimerstrasse 61
3. Berne . . . . .	G. L'Eplattenier	Sergent-major	Aegertenstrasse 47
4. Bienne . . . . .	A. Vögeli	Landsturm	Boujean
5. Coire et environs . . .	L. Padrutt	Infirmier	Coire
6. Degersheim . . . . .	W. Frischknecht	»	Flawil
7. Fribourg . . . . .	H. Perrier	1 <sup>er</sup> lieutenant	Avenue de la gare
8. Fricktal . . . . .	W. Hasler	Fourrier	Hellikon
9. Genève . . . . .	E. Siegenthaler	Sergent-major	Rue des Falaises 12
10. Glaris . . . . .	D <sup>r</sup> B. v. Tscharnier	Capitaine	Glaris
11. Gossau (St-Gall) . . .	J. Ledergerber	Infirmier	Zinggenhub
12. Hérisau . . . . .	A. Ledergerber	Sergent-major	Talstrasse
13. Lausanne . . . . .	P. Delacrausaz	»	Avenue de Beaulieu 2
14. Lichtensteig . . . . .	J. Scheu	Brancardier	Hofstatt
15. Liestal et environs . .	J. Bader	Infirmier	Liestal
16. Lugano . . . . .	Pas de rapport	—	—
17. Lucerne et environs . .	J. Honauer	Sergent-major	Quai St-Carli 22
18. Soleure (canton) . . .	J. Bitterli	»	Trimbach-Olten
19. St-Gall . . . . .	J. Matzenauer	Sergent	Scheffelstein
20. Straubenzell . . . . .	G. Schuler	Sergent-major	Lachen
21. Tablatt . . . . .	R. Zwicky	»	Harzbüchelerstrasse
22. Trins et environs . . .	S. Greuter	Sergent-major cycl.	Trinsermühle
23. Vevey . . . . .	D <sup>r</sup> Ch. Narbel	Capitaine	Place de la Gare
24. Wald-Rüti . . . . .	J. Schärer	Sergent-major	Rüti
25. Wartau . . . . .	A. Kuhn	»	Azmoos
26. Winterthour et envir.	H. Helbling	Sergent	Veltheim
27. Zurich . . . . .	U. Kunz	Sergent-major	Heinrichstr. 80, Zurich III
28. Zurichsee . . . . .	S. Bietenhader	Infirmier	Universitätsstrasse 65